



santé
famille
retraite
services

CHARENTE MARITIME

AVIS DE PUBLICITE RELATIF A UN MARCHE PROCEDURE ADAPTEE

(art. 28 & 40 II du Code des Marchés Publics)

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

N° du marché MSA : 1617-10-002

1 - Dénomination et adresse du Pouvoir Adjudicateur :

Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Charente Maritime (MSA)
Fief Montlouis
17106 SAINTES Cedex
tél : 05 46 97 50 50
fax : 05 46 92 56 21

Un groupement de commande a été constitué par les caisses de MSA de Charente-Maritime et de Charente qui fusionneront au 1^{er} avril 2010 pour devenir une nouvelle entité juridique dénommée « MSA des Charentes ». La MSA de Charente-Maritime a été désignée en tant que coordonnateur du Groupement de commande.

2 - Personne représentant le Pouvoir Adjudicateur:

M. le Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole

3 - Objet du marché :

Assurances de dommages aux biens

4 - Durée du marché :

Du 1^{er} avril 2010 au 31 décembre 2012.

5 - Forme de marché et type de procédure :

Le marché est constitué sous forme d'un lot unique.

La procédure engagée est régie par l'article 28 du Code des Marchés Publics (procédure adaptée).

6 - Critères d'attribution pour le classement des offres (par ordre décroissant):

- Nature et étendue des garanties par rapport au CCTP (60 points)
- Tarification (40 points)

La grille de notation est précisée dans le règlement de consultation.

MSA Charente-Maritime

Fief Montlouis

17106 SAINTES Cedex

Tél. : 05 46 97 50 50

Fax : 05 46 92 56 21

www.msa17.fr



7 - Renseignements administratifs et techniques :

Tous renseignements d'ordre administratif ou technique sont à solliciter auprès de :

MSA de Charente Maritime
Services Généraux – Responsable Pierre PAPON
Fief Montlouis
17106 SAINTES CEDEX.
Tél : 05.46.97.50.50
Fax : 05.46.92.56.21
courriel : infomp@msa17.msa.fr

8- Date limite de réception des candidatures / Remise des offres :

Présentation des offres : voir règlement de la consultation.

La date limite du dépôt de remise des offres est le **11 février 2010 à 16 h 45.**

Seules les offres sur support papier seront acceptées.

Le pli extérieur cacheté doit porter impérativement et lisiblement la mention suivante :

MSA de Charente-Maritime
MAPA ASSURANCES « DOMMAGES AUX BIENS » 2010 ne pas ouvrir
Service Achats
Fief Montlouis
17106 SAINTES Cedex

Les plis, contenant les offres, pourront être déposés contre récépissé à :

L'accueil de la MSA DE CHARENTE MARITIME
Service Achats
Fief Montlouis
17106 SAINTES CEDEX

(du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h45)

ou être envoyés obligatoirement par pli recommandé avec avis de réception postal et réceptionné avant des date et heure limites à l'adresse ci-dessus.

9- Justificatifs à produire par l'attributaire :

voir règlement de la consultation.

10- Délais de paiement :

Règlement à 30 jours suivant la réception de la facture.

11- Date d'envoi de l'avis à la publication :

08.01.2010